

---

LONDRES – ATLAS II, groupe thématique 5 : La participation de la communauté At-Large à l'ICANN - Session 4  
Dimanche 22 juin 2014 – 15h00 à 16h30  
ICANN – Londres, Angleterre

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : ... à propos de ce genre de choses. Ce sont celles qui seront identifiées pour travailler sur ce sujet.

MICHAEL FORDE : Je le comprends mais, vous le comprenez, je le comprends, mais pour quelqu'un qui lit ce document pour la première fois, ce sera très flou. Alors si j'ai bien compris, il y avait, ce qu'on veut dire par là, c'est en fait, ou pas, des sujets résumés sur une question posée.

Quelle était la direction ? Je veux dire, pas les termes, mais la direction.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ici Dev. Donc, la façon dont je vois la chose, c'est que, vous savez, dans les commentaires publics présents sur le Wiki, parce que [?] sur les médias sociaux, les questions, eh bien, on ne peut pas simplement dire IRTP partie D, vous voyez ce que je veux dire. On veut le formuler de sorte que, si vous êtes... On veut essayer de faire un résumé pour expliquer pourquoi on devrait s'y intéresser. Je pense que c'est comme ça que je le présenterais.

Pourquoi devriez-vous vous intéresser à l'At-Large, parce qu'au final, qu'est-ce que ça a à voir avec les utilisateurs finaux ? Vous voyez, donc

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Eh bien, vous savez, il y a un commentaire public sur le service d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. OK. La raison pour laquelle je devrais m'y intéresser, c'est que si vous vous préoccupez de votre vie privée, vous devriez être capable d'expliquer ça. Vous devez donc l'intégrer comme faisant partie de...

Alors quand le commentaire public est mis sur le Wiki, ces informations y sont aussi. Et je sais que l'ICANN essaie de le définir parfois, mais, vous savez, je continue de croire qu'on peut encore s'améliorer.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Ici Konstantin. Nous aimerions parler des questions politiques et renforcer la pertinence, ou identifier les SME au sein des RALO. Donc, ou alors voulons-nous... Parce qu'un autre énoncé dit, une recommandation, que chaque RALO devrait avoir un groupe sur les politiques. N'est-ce pas ? Alors, peut-être que c'est ça, en termes de recommandation, définir le problème et renforcer la pertinence... Définir le problème et l'énoncer, qu'est-ce que vous pensez d' « énoncer les thématiques à aborder ? » Quelque chose comme ça.

Ensuite, nous recommandons à chaque RALO de mettre en place un groupe sur les politiques. Vous voulez l'écrire ? Je veux dire, on pourrait faire un brouillon et y revenir plus tard pour apporter des modifications. Je pense qu'on devrait parler de tout ça, et revenir sur chaque point plus tard pour les définir. Qu'en pensez-vous ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Très bien. Je vois deux mains levées, Bogdan, puis Olivier.

---

**BOGDAN MANOLEA :** J'ai une suggestion pour le premier énoncé, nous pourrions peut-être le modifier pour : « clarifier les questions que soulève un utilisateur d'Internet, ou pour un utilisateur normal." Merci, monsieur.

**PERSONNE NON IDENTIFIÉE :** Ca ne se synchronise vraiment pas là.

**KONSTANTIN KALAITZIDIS :** Je pense que l'on devrait juste écrire les idées telles qu'elles sont formulées par les participants, puis revenir dessus et les peaufiner. C'est sûrement le moyen le plus rapide de procéder, parce qu'on va prendre les 15 prochaines minutes pour survoler tout ce que nous avons mis au brouillon, puis nous reviendrons dessus et réexaminerons tout.

**DEV ANAND TEELUCKSINGH :** Olivier ?

**OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :** Merci beaucoup, Dev. Ici Olivier. En voyant le temps passer, j'ai réfléchi à la procédure. En plus, certains d'entre nous s'endorment parce que nous avons déjeuné juste avant. On a bien compris que vos niveaux de sucre diminuaient, vous êtes... Je me demande si l'on ne pourrait pas identifier tous les problèmes que vous avez enregistrés, et se diviser en deux groupes.

---

On a deux rédacteurs, on pourrait se réunir en petit comité. On n'a pas besoin d'enregistrer ça. C'est un brouillon, il est donc très difficile de dire : " Ici Dev " ou " Ici Olivier ", et c'est... C'est un brouillon.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : J'aime l'idée.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Et l'on pourrait se diviser en deux groupes. Un groupe de ce côté, sur le même document Google, donc vous pouvez modifier le même document. On divise le travail en deux pour aller deux fois plus vite, et on garde la dernière demi-heure ou les 20 dernières minutes pour parler de nos recommandations.

Je veux dire, on n'a pas besoin d'avoir un document bien présenté d'ici la fin de cette heure-et-demi. Mais l'on doit au moins avoir tous les points.

Donc identifier toutes les questions, en faire une liste et ainsi de suite, ensuite on se séparera. Et la deuxième chose à laquelle j'ai pensé, c'est que nous allons donner quelques recommandations. Je veux dire, tout ça va au Conseil d'administration. Mais certaines d'entre elles s'adressent à l'ALAC et à l'At-Large. Des choses telles que l'identification des sujets, découvrir qui sont les experts sur le sujet dans notre communauté, etc. C'est le travail de l'ALAC et de l'At-Large. Ce sont des choses que nous allons devoir faire.

Certaines des recommandations s'adressent au Conseil d'administration, parce que c'est quelque chose que l'ICANN doit faire.

---

Et nous le ferons, mais plus tard, lorsqu'on aura redonné un numéro aux recommandations, nous serons en mesure de les séparer. Et nous devons les identifier clairement. Ce sera l'étape deux, et nous pourrions sûrement le faire après cette réunion de toute façon. C'est une sorte de formatage.

Alors, parcourons la liste.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Ici Konstantin. Alors ce que nous allons faire en gros, voici l'original. On va en faire deux copies, vous en prendrez une, je prendrai l'autre, pour ne pas perturber l'autre. Puis nous les mettrons en commun.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ici Dev. C'est le même document Google, n'est-ce pas ?

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je ne comprends pas quand vous dites de prendre deux copies. Qu'entendez-vous par là ?

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Il prend la première moitié, je prends la deuxième pour qu'on ne... Parce que je ne sais pas trop comment va marcher la synchronisation. Si nous travaillons sur le même document.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : En fait, vous pouvez travailler tous les deux sur la même phrase. Et vous pourriez faire un jeu où une personne écrit quelque chose et l'autre personne écrit autre chose après, et se met à jour avec vous. Ou vous pourriez...

KONSTANTIN KALAITZIDIS : OK. On pourrait faire ça. Très bien. OK. Continuez à taper alors. [Rires]

FOUAD BAJWA : Certains d'entre elles, vous savez, juste pour rappeler tout le monde à l'ordre, parce que [?] des niveaux délirants. Certaines des choses qui ont été dites aujourd'hui concernaient la discussion à propos de la prise de décision sur les politiques et le système de soutien par commentaires, si vous vous souvenez. Je n'ai pas... C'est de la technologie de pointe, mais c'est en quelque sorte pour vous donner une idée, puisque nous parlons de comment améliorer l'organisation de la procédure de commentaires sur les politiques.

C'est quelque chose que nous avons abordé, et nous recommandons à l'ICANN de s'intéresser à la mise en place d'un système de gestion des politiques, qui pourrait intégrer plus d'externalisation participative et fluide, comment vous appelez ça ? Commentaires et meilleure gestion, meilleur [?] contrôle, et ainsi de suite ?

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Et pour continuer, je pense...

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Il fait plus frais, je ne sais pas, l'estomac...

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Donc chercher des suites de logiciels alternatives, qui incluent une open source, ce qui est disponible. Et est-ce que c'est là... J'ai une question. J'ai aussi une note ici à propos de l'externalisation participative (crowdsourcing). Est-ce que c'était lié à ça ? Oui, d'accord. C'est donc une autre recommandation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Et je pense qu'on peut y intégrer le Liquid Feedback.

[PLUSIEURS CONVERSATIONS A LA FOIS]

DEV ANAND TEELUCKSINGH : ... Je pense deux ajouts.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Deux ajouts, peut-être, ou je ne sais pas comment les décrire...

FOUAD BAJWA: Tout est écrit là, vous voyez, tous les sujets sont listés. Prenez cinq minutes pour y ajouter l'information. Ensuite...

[PLUSIEURS CONVERSATIONS A LA FOIS]

---

KONSTANTIN KALAITZIDIS : OK. Et puis il y a eu un autre commentaire au sujet de... Ok. Donc un autre énoncé de problème est, établir est... Oui. J'attends.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : L'acronyme pour cela est devenu PGP, le processus de gestion des politiques (PMP - policy management process).

KONSTANTIN KALAITZIDIS : OK. Et pendant que vous tapez, vous pouvez parcourir un autre énoncé de problème. Il me semble que quelqu'un a mentionné le fait d'être capable de, Fouad, je crois que c'était vous ? Ou à propos des instruments de mesure et des politiques ? Par exemple, le système de gestion des politiques, eh bien je pense que cela peut constituer une recommandation.

Le système de gestion des politiques donne des mesures d'une certaine manière, afin que nous sachions qui c'est, combien, et qu'est-ce que c'est. Combien de personnes analysent le sujet, combien de personnes travaillent dessus, et ainsi de suite. Quelles sont les plus importantes politiques, et celles qui le sont moins ? Y a-t-il des commentaires là-dessus ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ici Dev. Il s'agit donc de voir à quel point les initiatives de données ouvertes sont utilisées. Est-ce que c'est le matériel informatique pour les données ouvertes ? Et est-ce qu'on doit le mentionner ?



---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : J'ajoute ces informations, mais quand je reviens dessus... Donc...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Olivier ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui. J'ai vu une recommandation ici : « rendre la page sur les politiques de l'ALAC compréhensible avec l'aide d'un expert. » Est-ce que ça marche avec le processus de gestion des politiques ? Et est-ce que c'est ce processus de gestion des politiques de l'ICANN que l'on recherche ? Ou le processus de gestion des politiques...?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Ce sont celles de l'ICANN...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ce sont celles de l'ICANN, d'accord.

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Elles sont spécifiques à l'ICANN.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : OK. Alors ne faites peut-être pas de recommandation dessus parce que c'est ce qu'elles essaient de faire.

---

PERSONNE NON IDENTIFIÉE : Où l'on met l'ICANN, on mentionne l'ICANN, et l'on met le processus de gestion des politiques de l'ICANN.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Il y a eu une autre discussion qui est peut-être liée à celle-là, par rapport aux traductions. Je pense que c'est vous, Olivier, qui avez dit qu'il faudrait traduire le système de mise au point, pour que la politique, puisque le temps est limité, la politique... C'est donc une autre recommandation. Non, en fait, l'énoncé du problème, c'est que les traductions, il n'y a pas de traductions des politiques.

La demande de réglementation concernant les commentaires n'existe pas en plusieurs langues. Donc la recommandation est que l'identification d'un système de mise au point n'a pas lieu, n'a pas lieu, oui. En fait, vous voulez reformuler ça ? La demande de réglementation pour les commentaires en différentes langues n'est pas effectuée dans les temps. Et la recommandation consiste à identifier un système de prévision pour l'attente des traductions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Fouad l'a encore fait. Différentes langues étrangères, je ne sais pas. « Différentes langues », ça marche. « Différentes langues étrangères », pléonasme.

[PLUSIEURS CONVERSATIONS A LA FOIS]

---

FOUAD BAJWA: OK. OK. Identifier quoi ?

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Identifier un système de prévision de l'attente des traductions. Oui, vous avez compris ? Une file d'attente des traductions. A-T-T-E-N, système de prévision.

FOUAD BAJWA: Système de prévision.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui. Parce que c'est, vous savez, comme le disait Olivier, parfois cela prend 24 heures, et d'autres fois cela peut prendre deux mois.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : A-T-T-E-N-T-E.

On pourrait même mentionner le mot GRC, système de Gestion de la Relation Client.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Et puis on pourrait mettre... on peut faire l'ICANN et, oh, désolé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, GRC. C'est un acronyme. Traduction. En ce moment même, tout est écrit à la main. On envoie un email, ils réfléchissent à combien de temps ça va prendre ? Ils envoient l'email à un de leurs traducteurs...

---

[PLUSIEURS CONVERSATIONS A LA FOIS]

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Je n'imagine même pas...

KONSTANTIN KALAITZIDIS : SGC.

FOUAD BAJWA: Oh, vous voulez dire un système de gestion des documents.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui. C'est un autre mot pour le désigner.

FOUAD BAJWA: Pas de système de nom des documents, système de révision des documents.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Peu importe. OK. Alors on va peut-être passer à la question suivante, et nous reviendrons en arrière pour ajouter les détails. C'est un nouvel énoncé de problème. Il n'y a pas de définition pour le terme « intérêt général.» On a besoin, l'énoncé du problème est que l'on doit définir ce qu'est l'intérêt général.

[PLUSIEURS CONVERSATIONS A LA FOIS]

---

FOUAD BAJWA: ... plus dramatique, vous savez ? Définir l'intérêt général dans le contexte de l'ICANN.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui.

FOUAD BAJWA: Ça sonne bien ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Et nous y reviendrons. Un nouvel énoncé de problème est : définir le client de l'ICANN.

Et un autre énoncé de problème : donner la différence entre le consommateur et l'utilisateur.

FOUAD BAJWA: Ça pourrait être dans le même énoncé.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui.

FOUAD BAJWA: Définir l'ICANN [?], virgule, différencier [?]...

---

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Le consommateur et l'utilisateur.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, ici Olivier. Je ne passerai pas beaucoup de temps sur celle-là car je pense que TG1 a passé assez de temps à définir les consommateurs et les utilisateurs.

FOUAD BAJWA: Une autre possibilité serait de se demander comment nous pourrions les aider à lire ça dans tout le document, vous voyez ? C'est une question de consentement, même pour ce groupe.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Aviez-vous un commentaire particulier sur... ?

YJ PARK : Ici YJ. Je voulais faire un commentaire sur la question d'avant. Nous ne parlions pas de l'intérêt général, mais des soucis de traduction. Mais je pense que la traduction est aussi importante, mais surtout la terminologie. Il y a une terminologie tellement nouvelle, même si je comprends l'anglais. Mais la terminologie et l'anglais utilisés par certaines personnes dans cet espace, sont très différents de l'anglais courant.

C'est pourquoi il est parfois très difficile pour ceux qui n'ont pas cette expérience, de s'impliquer dans ce débat de manière importante. Par exemple, je viens d'assister à une réunion d'un groupe d'enregistrement

---

de marque, où ils parlaient beaucoup des problèmes de marques, et ce que j'ai trouvé très intéressant, ce sont les défis politiques qui nous attendent.

En effet, ils parlaient de la possibilité d'ouvrir la lettre à deux codes, ce qui pourrait causer des conflits avec les ccTLD. Et quand ils parlaient de ça, ils citaient la spécification 13, la spécification 5, et d'autres. Je sais ce que le mot spécification signifie, mais je ne savais pas vraiment ce qu'était la spécification 13, dans ce contexte-là, il y'en a donc beaucoup, de la terminologie que je connais.

Mais le problème n'arrête pas de revenir. Je pense donc que si nous voulons vraiment nous impliquer dans cette discussion politique, nous avons besoin non seulement d'un service de traduction, mais aussi des informations antérieures sur la terminologie spécifique qui était utilisée dans ces dialogues politiques.

On pourrait peut-être demander, vous savez, que tous ces acronymes, et toute cette terminologie, soient décrits dans des mots de débutants, plutôt que dans tous ces termes techniques.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Ici Konstantin. Je pense que cela nous renvoie à l'énoncé du problème précédent. N'est-ce pas ? Dans l'énoncé du problème de traduction, et en gros...

YJ PARK : Oui, celui-là. L'énoncé sur l'amélioration du processus de gestion des politiques à l'ICANN. Alors...

---

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui, numéro trois, point trois. Donc identifier la traduction pour le système de mise au point, incorporer un système de révision des documents, et s'assurer que tous les acronymes, que tous les acronymes et la terminologie sont clairement définis au troisième niveau. Oui. Pouvez-vous ajouter cela ?

Donc au final, oui, s'assurer que tous les acronymes et la terminologie utilisés dans cette politique, et les références...

MICHAEL FORDE : Excusez-moi. Ici Michael Forde, de LACRALO. Je voulais juste ajouter que, en essayant d'élargir cela en suggérant de s'assurer que les références aux autres documents, ou les documents que certaines personnes ont cherchés, soient compréhensibles, mais que ceux parmi nous qui sont nouveaux ne comprennent pas.

J'ai beaucoup connu ça, moi aussi. Les gens parlent de la section trois, et ils ne disent pas dans quel document elle se trouve, et ils ne disent pas ce que c'est. Alors pour toutes ces références, nous devons faire en sorte d'expliquer de quel document on parle et ne pas supposer que tout le monde le sache. Et même les guider en disant de quoi ça parle, parce qu'il est possible qu'ils n'aient jamais entendu parler de ça avant.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Je pense que c'est une recommandation à part.



---

DEV ANAND TEELUCKSINGH : OK. Olivier, excusez-moi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Dev. Cette recommandation est-elle pour l'ICANN ou pour l'At-Large ? Car ce qui m'inquiète, c'est la recommandation pour l'ICANN, les documents de l'ICANN tels que le Contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement, et d'autres, pour ces experts qui connaissent le sujet, ils connaîtront les spécifications 13, 9, 12, etc., il sauront ce que c'est, parce qu'elles font partie des documents sur lesquels ils auront travaillé pendant plusieurs années.

Donc nos experts connaîtront ces documents, mais je ne pense pas que l'on peut demander à l'ICANN de faire, pour chaque document sur lequel il travaille, un glossaire de tous les termes utilisés dans le document. Ça ne va pas marcher.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : YJ.

YJ PARK : Oui, je pense que ça va être difficile au début d'instaurer ce genre de pratiques, mais pour moi, il n'y a pas que les utilisateurs At-Large qui vont en bénéficier, mais aussi les entreprises qui ne font pas encore partie de l'ICANN, par exemple, mais qui désirent vraiment rejoindre ce genre de communauté de l'ICANN pour les prochaines discussions.

Et ça ne concerne pas que les utilisateurs et les entreprises, mais aussi les représentants des gouvernements. Je pense que pour ceux qui n'étaient pas dans cet espace pour les discussions sur les politiques, il

---

est vraiment difficile de comprendre tous ces nouveaux mots, car les gens ne cessent d'en créer. Je veux dire, jusqu'à maintenant, vous voyez, ils ont continué à générer une nouvelle terminologie.

Si vous n'êtes pas présent à cette réunion et dans cet espace, il est très difficile de suivre. Alors je pense que c'est mieux de laisser des traces, pour que ceux qui viennent voir cette discussion plus tard puissent suivre et se mettre à jour sur ces genres de discussions.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Donc est-ce que vous changeriez quelque chose dans cette terminologie ? Et l'on peut décider si c'est l'ALAC, et préciser entre parenthèses si c'est l'ALAC ou l'ICANN, mais est-ce que la terminologie est correcte ? Ou est-ce que vous changeriez quelque chose dans la terminologie de cette phrase, points 4 et 5 ?

YJ PARK : Non. C'est bon pour moi. Mais, enfin, l'anglais n'est pas ma langue maternelle, il faudrait donc que je consulte d'autres personnes, mais pour l'instant, ça m'a l'air bien.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Pour après, je pense, c'est bon. OK. Nous allons donc continuer. J'ai encore quelques points à énumérer. Passons au prochain énoncé de problème. Je peux continuer, Fouad ? Désolé.

Nous parlions donc de mettre en place un forum pour l'intérêt général, pas l'intérêt général, mais le nom que vous lui avez donné tout à l'heure, qui avait un acronyme. Oui.

---

FOUAD BAJWA: Le sommet pour l'intérêt général.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui. Que pensez-vous du forum de l'intérêt général, à la place ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : On fatigue un peu, n'est-ce pas ?

FOUAD BAJWA: Ça n'a pas été enregistré.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Et derrière ça, la raison à cela est d'établir un forum/sommet pour l'intérêt général, si vous voulez, afin de comprendre comment les parties prenantes perçoivent l'intérêt général, et comment elles le définissent.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : OK. Ici Dev. Je vous le rappelle, nous avons donc dit que l'ICANN prévoyait et se concentrait sur un plan stratégique pour les cinq prochaines années, pour établir, vous savez, pour éclaircir la structure de responsabilité publique. Je suppose donc que l'on peut dire que l'ICANN... Enfin, nous soutenons le besoin de clarifier l'intérêt général.

Pour soutenir les propositions de l'ICANN d'identifier la structure de la responsabilité publique, et je pense que ça viendra, autrement ils

---

établissent, très bien, l'Internet public, le sommet Internet, un concept similaire à NetMundial. Vous voyez, je crois que c'était l'idée.

De faire une seule réunion concentrée sur un sujet pour étudier le problème. Oui, une seule réunion. Une seule réunion pour se concentrer sur cette question. Je pense que c'est le terme que je cherchais. Je ne sais pas pour le sommet et les autres. Konstantin ?

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Qu'est-ce que vous changeriez dans cette terminologie ? La façon dont c'est écrit ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ici Dev. Soutenir le plan stratégique de l'année fiscale 2015, recommandation ciblée sur la clarification de l'intérêt général. Et l'on peut prendre les mots exacts dans ce document. Mais c'est...

Un plan stratégique. Thomas ? Excusez-moi.

THOMAS LOWENHAUPT : Tom Lowenhaupt. L'ICANN devrait clarifier l'intérêt général afin d'apporter une mesure contre ces actions, d'avoir un instrument de mesure ou d'avoir... Vous voulez connaître l'intérêt général pour pouvoir mesurer les choses en fonction de ça. Est-ce que c'est ça, l'intérêt général ? Donc les quelques langues qui le disent devraient... Une raison pour laquelle vous devriez clarifier l'intérêt général.

---

Je pense, vous savez, pour que l'ICANN puisse faire son travail correctement. Pour que nous décidions quelles mesures prendre pour le travail. Quelqu'un peu clarifier ça.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Ici Konstantin. Vous êtes donc en train de dire qu'il faut mettre en place des instruments pour mesurer l'efficacité de l'intérêt général ?

THOMAS LOWENHAUPT : Non. Ce que je dis, c'est qu'il serait utile de mesurer, pour donner une bonne raison de connaître l'intérêt général. Pourquoi voulons-nous connaître l'intérêt général ? Parce que chaque action que l'ICANN entreprend devrait être mesurée par rapport à l'intérêt général. Est-ce que c'est ça, l'intérêt général ? Oui, il faut savoir ce qu'est l'intérêt général. Désolé, continuez.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ici Dev. Il n'y a pas que l'ICANN qui doit soutenir l'année fiscale 2015, mais l'At-Large. L'At-Large soutient l'année fiscale 2015. Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : L'ICANN présente l'année fiscale 2015, elle ne va pas la soutenir juste pour ça, c'est à l'ICANN de le faire.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Donc l'At-Large...

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : L'At-Large soutient l'article sur le plan stratégique de l'année fiscale 2015 qui demande une clarification de l'intérêt général de l'ICANN afin que...

Je pensais qu'on cherchait juste les problèmes et qu'on allait se diviser en deux groupes.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Finalement, on n'a pas fait ça. J'essaie d'avancer. Prochain énoncé de problème, on y va ? Transformer le... Donc il s'agit de transformer le GAC et l'ALAC, et de réorganiser la relation des organisations de soutien et des comités consultatifs. Et c'était lié à, je crois, les énoncés dans lesquels Evan...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Excusez-moi.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Finissez, j'étais, finissez s'il vous plaît.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Donc, transformer le GAC et l'ALAC et la relation des organisations de soutien et des comités consultatifs. Et établir, ah non, c'est autre chose. Voilà. Voilà ce que j'ai. Il y a plus de choses derrière tout ça, mais d'accord. Allez-y.

---

FOUAD BAJWA: Transformer ou améliorer leur rôle ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Je ne comprends pas. Ici Dev. Je pense que cela fait partie des notes liées au document R3. Et ce document possédait des recommandations générales spécifiques, et je pense que le consensus était d'inclure ces recommandations, réaffirmer ces recommandations du document R3. Ce n'était pas cette partie-là ? Si.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui, c'est de là que ça vient.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : C'est là-dedans qu'Evan et Jean-Jacques étaient impliqués.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Oui. Le document R3, oui.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui, d'accord, oui. C'est de là que ça vient. Vous pourrez l'apporter après. Donc voilà.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Ça ne vient pas du document R3 mais de l'ATRT, ça vient de la révision sur la responsabilité et la transparence. Le document R3 demande un changement total de, le Comité consultatif établit les politiques et soutient les organisations en endossant un rôle différent.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Excusez-moi.

FOUAD BAJWA: [?] l'ATRT. Dans les notes. Oui.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : OK. On peut y revenir et mettre ça au clair également. OK. Donc le nouvel énoncé de problème. Nous devons identifier de quel At-Large ça vient, dans le contexte international.

FOUAD BAJWA: L'intérêt de l'utilisateur, il s'agit de l'intérêt de l'utilisateur.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : C'est vrai.

FOUAD BAJWA: Je vais juste revenir sur [?]...

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Et c'est un autre sujet, vous reviendrez sur le premier ? OK.



---

FOUAD BJAWA : Qui nous sommes et ce que nous faisons.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Exact. Et...

FOUAD BJAWA : ... les utilisateurs, les At-Large peuvent-elles protéger l'intérêt général ?

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui. Peut-on être qualifié de groupe d'intérêt général ? Qui sommes-nous ?

FOUAD BJAWA : L'engagement des At-Large, des ALS, les décisions [?]

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui, exact.

FOUAD BJAWA : ... engagement avec la GNSO ? Peut-on être qualifié de groupe d'intérêt général ? Le GAC [?] et pour protéger l'intérêt général, [?] ... qui représente l'intérêt général, qui, vous voyez, oh d'accord. L'At-Large doit mener vers un consensus. C'était les éléments notés à ce sujet.

---

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Je pense donc que l'énoncé du problème pourrait être... Vous voulez l'énoncé du problème ou les recommandations ?

FOUAD BJAWA : Qu'est-ce qui est dans l'intérêt de l'utilisateur ?

KONSTANTIN KALAITZIDIS : C'est ça ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ici Dev. Comme je disais, c'est justement ce dont YJ parlait en termes de clarification des rôles des différents AC et organisations de soutien pour représenter l'intérêt général. D'accord. Je pense que c'est essentiellement ce que cet argument voulait dire.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Pourriez-vous répéter ça s'il vous plaît ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ici Dev. Clarifier le... clarifier le, oh mon dieu.

Très bien, laissez-moi me concentrer. Donc c'est ce qu'YJ disait, que c'est pour clarifier auprès des AC et des SO leur rôle de représentation de l'intérêt général.

FOUAD BJAWA : Ça pourrait aller dans celui de l'ICANN.

---

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Eh bien, oui, parce que, mais l'ICANN devrait organiser cette procédure, selon laquelle les communautés pourraient le faire.

FOUAD BJAWA : On peut dire, définir l'intérêt général dans le contexte de l'ICANN et de la communauté Internet.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oui, partons là-dessus pour l'instant. Et... oui.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Yannis ?

YANNIS LI : En fait, désolé. Ici Yannis. Et en fait, comme je n'étais pas là pendant les discussions, mais je pense vraiment que pour la recommandation numéro un, au sujet de l'ICANN clarifiant l'intérêt général, j'ai juste l'impression que, le terme devrait être explicité ou défini par la communauté toute entière, et pas seulement par l'ICANN.

Donc je ne sais pas, la numéro un ne me paraît pas très juste.

FOUAD BJAWA : Non, mais il s'agit, dans son plan stratégique, de définir l'intérêt général. Et c'est [?] pour prendre des décisions, et [?] utiliser ce terme, que l'ICANN, c'est dans l'intérêt général, ils sont dans l'intérêt général. Alors, qui le fait ? Et ce n'est pas une définition approuvée.

---

YANNIS LI : Oui, je veux dire, on devrait le définir tous ensemble, mais je veux dire, pas seulement le personnel de l'ICANN, ou...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : C'est ce que dit le trois.

FOUAD BJAWA : C'est pour ça que vous vous rencontrez au sommet, pour vous organiser lors d'une réunion ICANN, où toutes les communautés se retrouvent, il faudrait peut-être commencer un jour avant la réunion de l'ICANN, et parler de ça.

YANNIS LI : Ok, j'ai compris.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Alan ?

ALAN SKUCE : Ici Alan Skuce pour la transcription. Je me demandais juste si l'on devrait avoir une définition de l'intérêt général au service juridique de l'ICANN. Et il y a...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Vous pouvez répondre à cela, mais je ne pense pas.

---

KONSTANTIN KALAITZIDIS : D'accord, passons au prochain énoncé de problème. OK. Vous pourriez passer au suivant ? Et il s'agit d'engagement, d'engagement volontaire. Il faut engager plus de bénévoles sur des sujets spécifiques en les mettant à niveau, et en clarifiant les acronymes et les contextes, en leur apprenant les acronymes...

Vous pourriez. OK.

OK. Donc je vais continuer.

FOUAD BAJWA: [?]... en renforcement des capacités et en amélioration [?]...

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Vous pourriez peut-être écrire, mettre les gens à niveau sur les acronymes et vous assurer de bien définir ces acronymes, ainsi que la terminologie utilisée, qui est la même que la traduction, les acronymes et la terminologie utilisés pour faire en sorte que les gens comprennent le sujet.

Je pense que c'est ça, la recommandation.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : OK. Ici Dev. Je pense donc que ce sont les discussions, concernant le renforcement des capacités, il s'agissait de, d'avoir de manière répétée... C'est plus pour l'At-Large. D'avoir plusieurs séminaires web sur le renforcement des capacités, un peu comme les séminaires web sur le renforcement des capacités de l'ATLAS 2. Parce que tout le monde a vraiment apprécié ces séminaires web, et on devrait le refaire, surtout

---

avec les enregistrements, les gens peuvent les réécouter et apprendre des choses.

Donc ça, c'était du point de vue de l'ALAC. Concernant, et aussi...

J'ai oublié la deuxième chose que je voulais dire. Thomas, allez-y. Vous allez peut-être vous en souvenir.

THOMAS LOWENHAUPT : C'est une autre chose, mais je pense que ça fait partie du renforcement des capacités, je l'ai mentionné un peu plus tôt dans la journée, au sujet d'avoir des At-Large, demander que les villes qui postulent pour les TLD aient une structure At-Large pour aborder les problèmes associés à cela, la constatation de, de pourquoi c'est utilisé, pourquoi on utilise ces mots.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ici Dev. Je faisais référence à vos commentaires du début, au début de la session concernant les candidatures pour les ccTLD, vous voyez, une ALS devrait être identifiée pour ceux-là, dans ces villes qui peuvent être impliquées non seulement avec ce ccTLD, mais aussi dans l'ICANN...

THOMAS LOWENHAUPT : ... aussi, oui.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Mais je pense, pour revenir à... En fait, je ne sais pas si c'est par rapport au renforcement des capacités, mais je pense que c'est par rapport à ce que Michael disait en termes de, je crois que c'est Michael, si je me

---

souviens bien, vous disiez quelque chose à propos des lignes, comment transformer les observateurs en bénévoles engagés ?

Et vous disiez quelque chose comme ça, vous voyez, vous avez besoin de quelqu'un pour vous aider à comprendre, pour vous guider dans la procédure, et la rendre plus... Vous vous souvenez ? Vous pourriez peut-être le répéter, parce que je ne le trouve pas dans mes notes, malheureusement.

MICHAEL FORDE :

Michael Forde, LACRALO. Je ne me rappelle pas des mots exacts, mais je crois que je donnais la tendance générale à laquelle Dev faisait référence. Et bien sûr, comme ça, un nouvel arrivant, a besoin d'aide pour s'y retrouver dans ce brouillard d'abréviations et d'acronymes. On a déjà évoqué ce point de nombreuses fois, mais il devrait y avoir ce que j'appelle un programme défini ou un moyen de le faire.

C'est important qu'une nouvelle personne puisse se référer à une note, pour l'aider tout au long des premiers mois, jusqu'à ce qu'elle s'habitue à tout ça. Autrement, on abandonne facilement.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Désolé. Thomas, vous avez quelque chose à dire ? Je vois votre main levée. Konstantin, désolé.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Très bien. On peut continuer ? On manque visiblement de temps, donc. Donc nous avons parlé d'établir une archive du système dans Confluence, pour réduire la quantité d'informations et garder les

---

éléments les plus importants. L'énoncé du problème est donc : limiter, minimiser la quantité d'informations et de documents en ligne, s'il y a...

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Olivier, on n'a plus le temps, allez-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oui, rappel au règlement, M. le Président. Il est cinq heures moins le quart. On était censé terminer à 4h30. La session plénière commence à 17h00. Qu'est-ce qu'on fait ? Et je dois partir car j'ai une interview.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Est-ce qu'on peut apporter le... ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Allez-y, Konstantin.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Est-ce qu'on peut, on a les énoncés de problèmes et quelques recommandations, est-ce qu'on peut les remplir rapidement, et c'est pratiquement tout ce dont on parle, n'est-ce pas ? Parce qu'on est près du...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Alors, ce que je suggère, ici Olivier, c'est que vous les notiez, je dois partir. Vous les notez et ensuite vous faites circuler le document Google sur le Wiki, non, pas sur le Wiki, désolé, sur le groupe de travail, éventuellement sur la liste de diffusion du groupe de travail. Non, ne le



---

mettez pas sur la liste de diffusion parce qu'elle est publique, sinon un idiot qui n'est pas dans le groupe va se dire : « Oh, excellent. Et si je détruisais tout ça. »

On va faire comme ça : demandez à Susie de donner l'adresse email de chaque membre du groupe de travail, de nous les donner pour qu'ils puissent accéder au Wiki, à cette chose, au document Google. Et nous remplirons ça plus tard, peut-être ce soir. Si l'on va dormir, ce genre de choses.

Je voulais aussi ajouter quelques éléments, qui rentrent dans ces catégories, d'ailleurs.

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Quand devons-nous faire un rapport là-dessus ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : On a jusqu'à la session où l'on met tout en commun, donc je pense, ce n'est pas mercredi à 4 h ?

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Oh, ce n'est pas ce soir ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Oh, non. Ce soir, on doit juste avoir les points principaux et un court rapport, un rapport oral des principaux points. Mais nous avons encore deux jours pour travailler là-dessus, en dehors de nos réunions habituelles.

---

FOUAD BAJWA: ...Et quand allez-vous faire ça ? Leur donner les résultats ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : A 17 h, dans 15 minutes.

FOUAD BAJWA: Donc si je viens avec vous, je peux le faire ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ici Dev. Je vais essayer de le faire.

FOUAD BAJWA: [?...] demande le micro. Et vous avez signalé, [?]...

KONSTANTIN KALAITZIDIS : Et si je prenais ça et que je le finissais, et comme ça, vous pouvez faire ce que vous voulez. OK.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Compris.

MICHAEL FORDE : Une suggestion pratique. Je pense que vous pouvez l'envoyer via l'autre groupe, et faire en sorte qu'il soit visible uniquement pour faire des commentaires. De cette façon, il n'y a que vous qui avez accès au texte et les autres peuvent juste laisser des commentaires.

---

FOUAD BAJWA: Le problème avec la liste de diffusion, c'est que, vous voyez, le genre de mots qu'on utilise aujourd'hui, n'ont [?]. N'ont pas été filtrés en ce qui concerne la langue, la langue approuvée, si je puis dire.

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Alors, Susie fait circuler le bout de papier. Tout le monde va donner son adresse email, puis nous ferons circuler le lien personnellement parmi vous.

FOUAD BAJWA: [?]. Donc pour tous les changements que vous ferez, il y aura une couleur différente, et votre nom apparaîtra. Il n'y a aucune autre option. Vous pouvez [?] le même document, vous savez.

THOMAS LOWENHAUPT : Tom Lowenhaupt. Je suis juste curieux, donc la présentation de ce soir... Je pense que l'une des principales discussions, éléments, qui aient été cités, concernent les, je ne sais pas comment formuler ça, mais les financements indépendants. Vous savez, le fait que l'on veuille ça, et YJ l'a mentionné hier et tout à l'heure.

Je me demandais donc qu'est-ce qui allait être mentionné, ou est-ce que ces choses seront discutées plus tard [PLUSIEURS CONVERSATIONS A LA FOIS]...

---

DEV ANAND TEELUCKSINGH : Ici Dev. Une fois que le document Google sera mis en ligne, vous serez autorisés à faire des commentaires, d'accord, nous devrions ajouter ces éléments ici, parce que je ne sais pas si vous pouvez écrire ça maintenant, à ce stade. Donc, lorsque le document Google sera mis en ligne, les commentaires concernant le financement, car je pense que c'est un point différent.

Comme quoi l'ALAC devrait avoir ses propres fonds pour faire avancer le travail At-Large, et ainsi de suite. Vous pouvez faire cela via le document Google, comme je vous l'ai dit, nous n'avons plus le temps. Je dois admettre que je pensais que ça irait, c'est ma faute, je n'ai pas vu le temps passer. Je m'en excuse.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**